



SIAEP DORE ALLIER
Place de la Mairie
63190 LEZOUX
Tel : 04 73 73 11 51
siaepdoreallier@orange.fr



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

-oo0oo-

L'an **Deux Mille Vingt** le **09 décembre 2020** à Dix-huit heures,
le Comité du Syndicat dûment convoqué s'est réuni en session
ordinaire, salle du Lido à Lezoux sous la présidence de
Monsieur MAZELIER Vincent.

Nombres de Membres:
en exercice : 16
présents: 12
votants : 15

Date de convocation : 25/11/2020

PRESENTS : MMES GONINET L., GRENIER M.C, TARTRY-LAVEST A.
MMS BARGOIN J., BLANCHOZ P., DERBIAS J.L.,
MMS DUROHANY D., GARMIS F., GIRARD J.B.,
MMS MAURIN D., MAZELIER V., ORCIERE T.

POUVOIRS : M.BRIVARY J.F à M.ORCIERE T.
M.DUREZ S. à M. MAZELIER V.
M.ROUVIDANT J.L à M.MAURIN D.

OBJET : Tarifs Hors taxes applicables au 01/01/2021

Vu l'article L2121-29 du Code général des collectivités territoriales relatif aux attributions du conseil municipal,

Vu l'article L2224-2 du Code général des collectivités territoriales relatif au budget général (le budget annexe du service d'eau potable doit être équilibré en recettes et en dépenses),

Vu l'article L2224-12-1 du Code général des collectivités territoriales relatif à la facturation de toute fourniture d'eau potable,

Vu l'article L2224-12-4 du Code général des collectivités territoriales relatif au pourcentage part fixe/part variable et zone de répartition des eaux,

Vu l'arrêté du 10 juillet 1996 relatif aux factures de distribution de l'eau et de collecte et de traitement des eaux usées,

CONSIDERANT les perspectives du taux d'inflation à 0.6% .

Le Président rappelle au Comité syndical que :

- il appartient à la collectivité de fixer les redevances des services publics locaux et ce avant le début de la période de consommation,

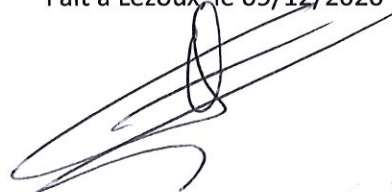
En conséquence, il est proposé ce qui suit :

TARIFS 2021 HORS T.V.A		
		MONTANT HT
EAU		
M3 de 1 à 200 m3		1,17 €
De 201 à 1 000 m3		1,00 €
De 1 001 à 10 000 m3		0,91 €
Plus de 10 000 m3		0,86 €
Redevance pollution		0,23 €
Redevance prélèvement		0,044 €
<i>Tarif de l'eau sur la base de 1 à 200 m3</i>		1,44 €
<i>Tarif non dégressif pour un compteur alimentant plusieurs logements</i>		
ABONNEMENT		
Abonnement primaire		43,82 €
Abonnement secondaire		28,17 €
TRAVAUX		
Branchement	∅ 19/25	1 276,36 €
Branchement	∅ 26/32	1 702,15 €
Branchement	∅ 40	1 702,15 €
Branchement	∅ 50	2 155,66 €
Tranchée	en ml	66,37 €
Tarif horaire tractopelle		47,99 €
MATERIEL		
Regard renforcé		75,29 €
Remplacement compteur gelé	sans TE ∅15	132,42 €
Remplacement compteur gelé	avec TE ∅15	195,42 €
Canalisations en ml	∅ 19/25	6,84 €
Canalisations en ml	∅ 26/32	7,74 €
Canalisations en ml	∅ 33/40	10,31 €
Canalisations en ml	∅ 42/50	13,25 €
Canalisations en ml	∅ 53/63	16,37 €
Canalisations en ml	∅ 63/75	19,74 €
Canalisations en ml	∅ 75/90	27,64 €
Canalisations en ml	∅ 98/110	30,98 €
FRAIS DE MISE EN SERVICE & MAIN D'ŒUVRE		
Branchement neuf		42,89 €
Lotissement		78,62 €
	Frais de mise en service	42,89 €
	Forfait de déplacement	35,73 €
Fermeture/ouverture branchement		71,48 €
Forfait déplacement		35,73 €
Main d'œuvre horaire		35,73 €
Pénalité pour prise d'eau sans autorisation		416,67 €

A ces tarifs s'ajouteront les redevances votées par les agences de l'eau, ou tout autre organisme pouvant s'y substituer.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical adopte à l'unanimité, l'ensemble de ces dispositions.

Fait à Lezoux, le 09/12/2020



Pour extrait conforme,
Le Président,

MAZELIER Vincent



Certifié exécutoire



Reçu en sous-préfecture le :

14 DEC. 2020

Publié le :

17 DEC. 2020

Le Président,



Vincent MAZELIER

